



Synthèse Régionale de l'Etat des Ressources Génétiques Forestières en Afrique de l'Ouest

Atelier Régional tenu à Ouagadougou, Burkina Faso du 2 au 6 Juillet 2012



Décembre 2012

Introduction

A sa Onzième Session régulière, la commission intergouvernementale sur les Ressources Génétiques Forestières (RGF) a reconnu l'urgente nécessité de conserver et d'utiliser durablement les ressources forestières pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et pour une gestion durable de l'environnement. C'est ainsi que la commission a approuvé la prise en compte des RGF dans son Programme de Travail Pluriannuel (PTA). Elle a également donné son accord pour l'élaboration de l'état des ressources génétiques forestières dans le monde qui servirait de référence pour agir au niveau national, régional et mondial.

C'est dans ce cadre que s'est tenu du 2 au 6 juillet 2012, à Ouagadougou, Burkina Faso l'atelier régional sur les Ressources Génétiques Forestières de l'Afrique de l'Ouest pour examiner les rapports nationaux des pays de cette partie du monde. L'atelier qui regroupait les points focaux sur les RGF du Benin, du Burkina Faso, du Ghana, du Niger, du Nigeria, du Mali, du Sénégal et du Tchad et ceux de l'initiative de la Muraille verte du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Tchad a également connu la participation des organisations régionales (CILSS,), africaine (Union africaine) et internationales (FAO, OCDE, Millenium Seed Bank/Kew, UICN).

Le présent rapport est une synthèse des travaux de l'atelier. Il est basé sur les rapports nationaux des points focaux sur les RGF, les synthèses des groupes de travail lors de l'atelier ainsi que les résultats des travaux en plénière.

Il adopte le plan d'élaboration proposé par la FAO pour les synthèses régionales a été adopté pour le présent rapport qui est structuré ainsi qu'il suit:

Première Partie: Aperçu régional ou sous régional de l'Afrique de l'Ouest

1. Importance socio-économique et environnementale des Ressources Génétiques Forestières

-

2. Contexte régional

3. Contribution des ressources forestières à la réduction de la pauvreté, a l'alimentation et a l'environnement

4. Les Ressources Génétiques Forestières en Afrique de l'Ouest

- Etat actuel

- Menaces sur les ressources génétiques forestières dans la région (dégradation des forêts, expansion des superficies agricoles, surexploitation, pâturage, changement climatique)
 - Ressources spécifiques à la région
5. **Gestion et utilisation des Ressources Génétiques Forestières/ Systèmes de gestion des ressources forestières** (FGR management and uses /Forest Ressources management systèmes)
- Aperçu général Rôles et fonctions des ressources forestières dans la région
 - Gestion des systèmes et des tendances
 - Indicateurs pour une gestion durable (applicable à la région)
6. **Etat des politiques, du renforcement des capacités institutionnelles et humaines de la région**

Deuxième Partie : Besoins et priorités de la sous-région

1. Informations et Connaissances sur les Ressources Génétiques Forestières en Afrique de l'Ouest
2. Conservation des RGF (in situ et Ex situ)
3. Gestion et utilisation durables des RGF
4. Recherche et Amélioration génétique forestière
5. Renforcement des capacités au niveau politique, institutionnel et des ressources humaines
6. Besoins et priorités en matière de législation accès et partage des avantages
7. Besoins et priorités en matière de Coopération régional

Première partie : Aperçu régionale sur l'état des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest

1. Importance socio-économique et environnementale des Ressources Génétiques Forestières

La forêt constitue l'habitat d'innombrables espèces terrestres qui par les aliments et les matières premières qu'elles fournissent (énergie, médecine, etc.) sont essentiels à la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et de l'environnement. En effet, dans la plupart des pays de la sous région, la contribution des ressources forestières dans l'économie et plus particulièrement à la lutte contre la sécurité est unanimement reconnue comme importante, cependant le plus souvent des difficultés existent pour leur évaluation. L'utilisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires par exemple est observée dans tous les pays de la sous région, mais est variée selon les habitudes alimentaires des populations locales, les disponibilités en ressources forestières, les savoirs locaux etc.

Du point de vue économique, il est reconnu dans tous les pays de la sous région l'importante contribution à l'amélioration des revenus des populations et au produit national brut. Plusieurs produits forestiers (bois d'œuvre, bois d'énergie, charbon de bois, gomme arabique, noix de karité,...) sont des sources de recettes importantes pour les populations locales et également pour les budgets des Etats. Cependant ces recettes sont très variables et souvent la contribution des ressources forestières aux économies des Etats reste sous évaluée.

La contribution des ressources forestières au PIB varie d'un pays à l'autre allant de 9,25% à 1,7%. En milieu rural, la contribution des produits aux revenus des ménages ruraux est encore plus significatives, elle atteint dans certains pays plus de 40% (Ghana) de leurs revenus.

De manière globale, la contribution de l'agriculture dans la formation du PIB des pays varie entre 20 et 29% (Sigaud *et al.* 2001). Néanmoins, en général dans de nombreux pays, très peu de statistiques sur la contribution du secteur forestier à l'économie existent. Si elles existent, cette contribution est souvent sous-estimée.

Dans certains pays des programmes spécifiques de promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL) ont été initiés afin de mieux évaluer la contribution de ces produits à l'économie et à la sécurité alimentaire, d'accroître leur production et de rationaliser leur exploitation.

2. Le contexte écologique et biophysique

La région de l'Afrique de l'Ouest est située entre les latitudes 5° 00'N et 15° 30' N' et les longitudes 15° 30'W et 6° 00'E. La région Ouest africaine s'étend sur environ 6 million de km² et comprend 16 pays que sont (figure 1) : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo et le Tchad.

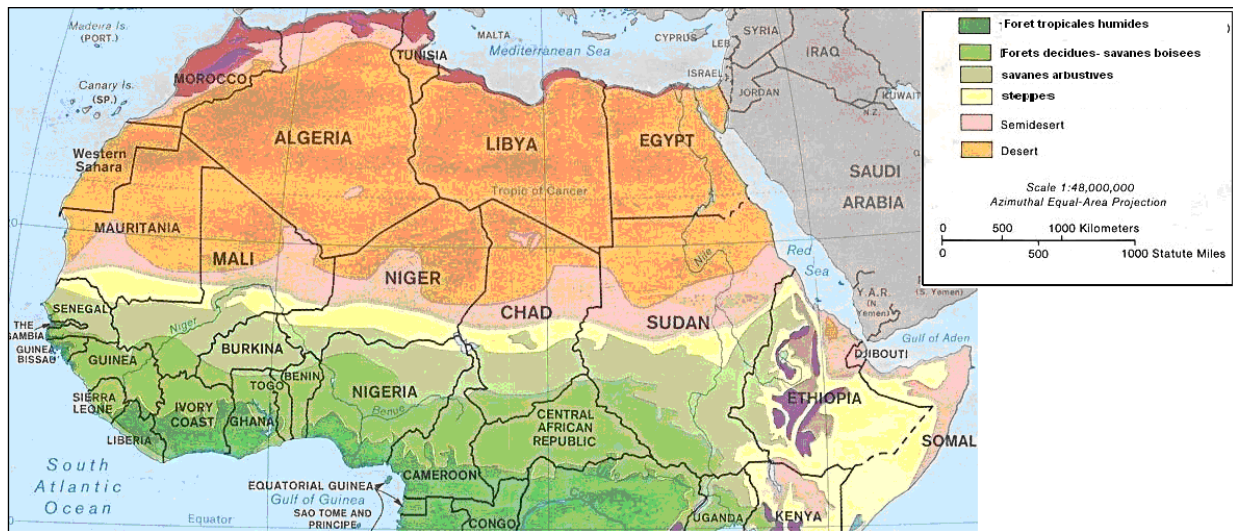


Figure 1 : Carte des zones de végétation de l'Afrique de l'Ouest (Source. FAO 2003)

La répartition de la végétation est conditionnée principalement par le gradient climatique. Selon Thiombiano & Kampmann (2010), on distingue du nord au sud trois principales zones de végétation que sont : la zone Sahélienne, la zone Soudanienne et la zone Guineo-Congolaise.

Dans ces zones de végétation on distingue une large gamme de types de végétation que sont les forêts tropical humides, les forêts sèches les savanes et les steppes.

Les Ressources Génétiques Forestières se trouvent dans ces divers écosystèmes qui ont été façonnés depuis des siècles par les changements climatiques passés et actuels. Mais depuis le début du 20^{ème} siècle à cause de la forte croissance démographique des pays de la région conjuguée aux activités anthropiques, de fortes pressions sont observées sur ces écosystèmes.

Les tendances observées au cours de ces dix dernières années sont une dégradation accélérée des ressources forestières avec pour conséquences, un important déséquilibre entre l'offre et la demande en produits forestiers. Cette situation, que connaît tous les pays de l'Afrique de l'Ouest entraîne des pertes énormes sur les ressources génétiques forestières (Thiombiano & Kampmann 2010).

La population de l'Afrique de l'Ouest en 2008 est estimée à environ 300 millions avec environ 59 % vivant en milieu rural (FAO 2010). Tous les pays ouest africains sont caractérisés par un taux de croissance annuel moyen supérieur à 2,7%. La densité de la population est variable d'un pays à l'autre et aussi à l'intérieur d'un même pays d'une région à l'autre. En général, la densité de la population est plus importante dans la région à fort potentiel de végétation ou les pluies sont élevées. Le taux de croissance annuel du PIB étant de 4,6% (FAO 2010).

3. Etat des Ressources Génétiques

3.1 Conservation in situ

En Afrique de l'Ouest, en raison de sa topographie de basse altitude, la végétation établie est en parfaite concordance avec les différentes zones climatiques (Thiombiano & Kampmann 2010). Elles forment des bandes presque parallèles allant de la zone côtière Guinéenne à pluviométrie élevée (plus de 2000 mm), puis aux zones à pluviométrie intermédiaire (800-2000m), ensuite aux zones de végétation plus sèches que sont les steppes du Sahel (pluviométrie 500-250 mm.) et le désert du Sahara au nord (pluviométrie inférieur à 200 mm).

Thiombiano & Kampmann 2010 définissent trois principales zones de végétation comme indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Pluviométrie, nombre d'espèces et taux d'endémisme par zones de végétation

Zones de végétation	Pluviométrie (mm)	Nombre d'espèces	Proportion d'espèces endémiques
Guinéo-congolaise	1500 – 3000	8000	80%
Soudanaise	800 – 1500	2750	33_ %
Sahélienne	200-500	1200	3,3 %

Source : Thiombiano & Kampmann 2010

Dans ces zones de végétation on distingue une large gamme de types de végétation qui vont des forêts tropicales humides (Forêt dense, forêts galeries) que l'on rencontre au sud de la région en zone Guinéo-Congolaise, en passant par les forêts sèches, les savanes (savanes boisées, savanes arborées, savanes arbustives) rencontrées en zone Soudanaise et enfin les steppes qui sont rencontrées en zone Sahélienne. Ces types de végétation regorgent d'une importante diversité génétique dont la richesse spécifique et le taux d'endémisme sont très variables. Les taux d'endémisme atteignent jusqu'à 80% dans la zone de végétation Guinéo-congolaise (Thiombiano & Kampmann 2010).

En plus des forêts naturelles, on distingue les plantations dont les objectifs varient d'un pays à l'autre. Dans les zones à pluviométrie supérieure à 1000 mm, les plantations sont en majorité de type industriel et principalement destinées à la production de produits d'exportation tels que le cacao, le café, etc. Par contre dans les zones plus sèches, les plantations sont généralement de type individuel ou familial et sont généralement destinées à la production de bois d'énergie, de fruits, etc. Des données précises sur les ressources forestières sont peu disponibles dans les pays car généralement très peu de forêts sont évaluées. Celles qui sont évaluées le sont partiellement. Le tableau 2 indique la situation des forêts naturelles par pays en 2010 (FAO 2010).

Table 2: Informations générales sur les superficies des forêts et la flore des pays

countries	Superficie du pays(1000ha)	Superficie des forêts naturelles (1000 ha)	Superfici es des forêts Plantée (1000 ha)	Superficie Totale des forêts (1000 ha)	Ratio sup. Forêt / sup. Du pays %	Nombre d'espèces végétales	Nombre d'espèces forestières	Nombre d'espèces Endémiques
Benin	11 062				41	3000		
Burkina Faso	17 300	3900	144	4044,5	23	1915	376	
Cap-Vert	403							
Côte d'Ivoire	31 800							
Gambie	1 000							
Ghana	23 800	6259	72	6331,0	26	3600	2100	23
Guinée	24 572							
Guinée	2 812							

Bissau								
Liberia	9 632							
Mali	122 019							
Niger	126 670			1204	1	1570		
Nigeria	91077							
Senegal	19253			8473	44	2500		
Sierra Leone	7 162							
Togo	5439							
Total Ouest Africa	503015	73234	2494					

Les plantations forestières en Afrique de l’Ouest comptent pour environ 16,4% des plantations du continent (FAO 2010). Cependant, les statistiques sur les plantations sont peu fiables dans plusieurs de ces pays par manque d’évaluation (inventaires) régulière, d’entretien et aussi à cause de leur exploitation incontrôlée.

3.2. Etat de la Conservation ex situ

La conservation ex situ est mentionnée dans la plupart des rapports nationaux comme étant une méthode coûteuse et peu pratiquée. Il est en outre fait mention de centres de semences, d’essai de provenances, de plantations conservatoires de jardins botaniques et diverses collections entretenues par des institutions publiques ou privées pour des buts variés (pharmacopée, recherche, parc à bois...).

Dans le domaine de la conservation des semences, le Centre de semences du Burkina Faso apparaît comme un des centres d’excellence de l’Afrique de l’Ouest possédant des équipements importantes, du personnel qualifié et une expérience de près de 30 ans tant dans la récolte, la conservation et la distribution des semences que dans la recherche liée à la conservation et le développement de leur ressources génétiques. Ce centre a déjà servi de plateau technique pour la formation de techniciens des pays de la région (Ghana, Mali, Niger, Togo, Tchad, Sénégal). Des

pays comme le Sénégal, le Ghana, le Mali possède des unités qui ont pour vocation d'assurer l'approvisionnement de pays en semences, mais leur pleine opérationnalité n'est pas toujours garantie.

3.3. Menaces sur les ressources génétiques forestières dans la région

La dégradation de la végétation ligneuse est perceptible dans les diverses zones écologiques de la région, elle l'est d'avantage dans la zone sahélienne et nord-soudanienne où les écosystèmes sont plus fragiles. Au cours des vingt dernières années, et malgré les efforts de restauration des forêts, leur dégradation des terres a continué due à la combinaison de facteurs multiples dont la poussée démographique, les changements climatiques, avec comme conséquence une demande plus forte de terres agricoles, un accroissement des besoins de pâturage, des besoins croissants en bois d'œuvre, de service et d'énergie. Au niveau de la région Ouest africaine, l'état des ressources forestières indique une réduction moyenne des superficies forestière en de plus de 1% par an entre 1990 et 2010. Ce taux est nettement supérieur au taux de réduction au niveau du continent qui est de 0,5% (Tableau 6). Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène.

a) La sécheresse

Dans la partie sahélienne, la sécheresse est identifiée comme étant une des causes principales de la dégradation de la couverture végétale. Les inventaires nationaux des espèces telles que *Acacia senegal* et *Anogeissus leiocarpus* ont montré que des peuplements entiers sont entrain de disparaître par dépérissement due à la baisse de la nappe phréatique.

b) L'exploitation du bois et autres produits forestiers non ligneux

Le besoin croissant en bois de feux des populations et particulièrement des grandes agglomérations urbaines entraîne des coupes anarchiques qui constituent une des principales causes de la dégradation des ressources génétiques forestières. Dans la majorité des pays la consommation d'énergie domestique est à plus de 80% (rapports nationaux ?) couverte par le bois provenant des formations forestières naturelles. Certaines espèces étant particulièrement préférées comme bois de feux par les ménages, on assiste à une raréfaction de ces espèces dans les zones exploitées de même qu'à une réduction du couvert forestier dans certain cas.

De même l'exploitation des produits forestiers non ligneux tels que fruits, feuilles, fleurs, écorces, racines etc... peut avoir un impact négatif sur les peuplements naturels si des mesures de gestion durable ne sont pas appliquées. Des espèces comme *Parkia biglobosa*, *Bombax costatum*, *Adansonia digitata*, *Khaya senegalensis* *Vitellaria paradoxa* et certains *Acacia* subissent ainsi une pression préjudiciable à leur régénération dans la

zone sahéenne et subsahéenne. L'intensité trop élevée de l'exploitation des fruits et autres organes indispensable à la régénération de ces plantes entraîne une rupture du cycle de vie des espèces.

c) Les activités agricoles

De nombreux travaux scientifiques ont démontré que les populations rurales ont des pratiques agricoles qui sont néfastes au développement et à la conservation des ressources génétiques forestières. Il s'agit des coupes sélectives des espèces pendant les travaux de préparation des champs, de l'agriculture itinérante ou sur brûlis dans la zone sud soudanaise et guinéenne, de la réduction progressive de la durée des jachères, voir leur disparition dans les systèmes agricoles due au manque de terres agricoles. Les peuplements des espèces agroforestières telles *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxum*, *Faidherbia albida* sont généralement affectées par ces pratiques.

d) L'élevage

Les espèces fourragères ligneuses constituent une part importante de l'alimentation du bétail dans la zone sahéenne de l'Afrique de l'Ouest. Cette contribution y est estimée à plus de 25% de la ration alimentaire à certaine période de l'année. Le pâturage et l'émondage incontrôlé pratiqués par les éleveurs en saison sèche constitue une menace sérieuse pour des espèces très appréciées comme *Pterocarpus erinaceus*, *Pterocarpus lucens*, *Acacia senegal*, *Acacia seyal* et *Faidherbia albida* etc.

e) Le développement des infrastructures et l'extension des agglomérations urbaines

L'implantation et l'extension des villes de même que la mise en place des infrastructures routières, les retenues d'eau et lacs artificiels, se font le plus souvent au détriment des formations forestières naturelles. Des écosystèmes particuliers peuvent dans certains cas subir des perturbations irréversibles qui auraient pour conséquence la perte de RGF.

f) Effet des feux de brousse

Les forêts sèches de la zone soudano sahéenne de l'Afrique de l'Ouest sont caractérisées par une végétation de savane avec une strate herbacée dont l'importance et la composition varient selon un gradient pluviométrique nord-sud. Il est communément admis que les feux de brousse participent à la dynamique des forêts sèches de l'Afrique de l'Ouest. Ils doivent cependant être gérés de manière à maintenir leur fréquence et leur intensité dans des limites compatibles avec le maintien des écosystèmes car les feux

d'intensité moyenne à élevé peuvent de provoquer des mortalités sélective selon la vulnérabilité des espèces face aux feux.

3.4 Ressources spécifiques de la région

Les espèces endémiques constituent une richesse de la diversité génétique spécifique d'une région donnée et par conséquent, une attention particulière doit leur être accordée pour leur gestion et leur conservation. En effet, à cause de la spécificité de leur habitat, ces espèces ont une capacité d'adaptation faible surtout dans des zones subissant significativement l'effet des changements climatiques. Dans la sous région Ouest africaine, plusieurs espèces ont été identifiées comme espèces endémiques. Leur importance est variable d'une zone de végétation à l'autre. La zone de végétation Guinéo-congolaise renfermant le plus de diversité spécifique (8000 espèces) a le nombre le plus élevé d'espèces endémiques avec un taux d'endémisme de 80% (Thiombiano & Kampmann 2010).

La végétation de la zone soudano sahélienne Ouest Africaine est particulièrement caractérisée par les paysages de parcs agroforestiers résultant d'un système traditionnel de production agricole qui intègre des espèces d'arbres aux cultures annuelles. Les espèces sont donc préservées à cause des valeurs socio-économiques qui leur sont reconnues et leurs peuplements gérés de nos jours par les populations rurales sont la résultante de plusieurs générations de sélection basée sur la qualité des produits recherchés (fruits, feuilles, gomme, huile...). Les espèces caractéristiques de ces parcs agroforestiers sont : *Vitellaria paradoxa*, *Faidherbia albida*, *Parkia biglobosa*,

4. Gestion et utilisations des Ressources Génétiques Forestières/ Systèmes de gestion des Ressources Forestières

4.1 Aperçu général

La superficie des forêts de l'Afrique de l'Ouest est estimée à environ 84,8 millions d'hectares soit 12,6% des superficies couvertes en Afrique (FAO 2010). Cependant de très grandes disparités existent entre les pays pour ce qui concerne les superficies forestières que possèdent les pays. Les pays situent au sud dans la zone de végétation guinéenne

ayant le plus fort potentiel en ressources forestières. Les superficies plantées représentent environ 3% des superficies forestières (FAO 2010).

Il y a d'énormes disparités entre les pays en terme de superficies forestières couvertes, de la place qu'occupent les ressources forestières dans les économies nationales, du système de gestion foncière ainsi que de l'importance relative des principaux facteurs de dégradation et de déforestation des forêts.

Entre 1990 et 2010 le taux annuel de perte des superficies forestières est d'environ 1% soit environ 900 000 ha/an (FAO 2010).

4.2 Rôles et fonction des ressources forestières dans la région

Les forêts occupent une place prépondérante dans la vie sociale, culturelle et économique des populations de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les ressources forestières de la sous région ont de tous les temps été utilisées à des fins alimentaires, médicinales, énergétiques, artisanales, de services, de création de revenus par les populations (Thiombiano & Kampmann 2010) aussi bien par les populations urbaines que rurales. Les forêts jouent en outre un rôle écologique important (protection et enrichissement des sols, régulation des eaux).

Le tableau 3 présente une synthèse des espèces prioritaires et leurs utilisations au niveau sous régional. Des critères tels l'importance socio-économique, environnementale, les facteurs de menaces et d'endémisme ont été pris en compte pour leur priorisation.

.

Tableau 3. Espèces importantes et leurs utilisations au niveau sous régional

Espèces	Locale (L) ou exotique (E)	Eco-Zones : Sa=Sahélien, Su=Soudanien G=Guinéen	Produits exploités						
			Bois d'œuvre	Pâte/papier	Énergie	MU*	PFNL**	Autres	Produits figurant dans les statistiques nationales
<i>Acacia senegal</i>	L	Sa					gomme		x
<i>Vitellaria paradoxa</i>	L	Su					fruit et beurre		x
<i>Ziziphus mauritiana</i>	L	Ss				X	fruit		
<i>Khaya senegalensis</i>	L	Su; G	X						X
<i>Tamarindus indica</i>	L	Su					Fruit et feuilles		
<i>Faidherbia albida</i>	L	Sa				X		x	
<i>Anogeissus leiocarpus</i>	L	Su	X						X
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	E	Su	X						X
<i>Gmelina arborea</i>	E	Su	X						X
<i>Adansonia digitata</i>	L	Su, Sa				X			
<i>Anarcidium occidentale</i>	E	Su					noix		X
<i>Acacia nilotica</i>	L	Su			X		X		
<i>Acacia radiana</i>	L	Sa			X		X		
<i>Azadirachta indica</i>	E	Su	X			X			
<i>Balanites aegyptiaca</i>	L	Sa, Su				X			
<i>Casuarina equisetifolia</i>	E	Su	X						
<i>Borassus aethiopum</i>	L	Su	x			X			
<i>Detarium senegalensis</i>	L	Su			X				
<i>Detarium macrocarpum</i>	L	Su			X		fruits		
<i>Elaeis guineensis</i>	L	Su, G					huile		X
<i>Tectona grandis</i>	E	Su, G	X						X
<i>Acacia auriculiformis</i>	E	Su, G			X				
<i>Sclerocaria birea</i>	L	Su			X		Fruit, noix		
<i>Hyphaene thebaica</i>	L	Sa					Fruit, feuilles		
<i>Parkia biglobosa</i>	L	Su			X		Fruits, graines		
<i>Bombax costatum</i>	L	Su					fleurs		
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	L	Su			X			x	
<i>Saba senegalensis</i>	L	Su					fruit		
<i>Azelia Africana</i>	L	Su			X				
<i>Neocaria macrophylla</i>	L	G							
<i>Sterculia setigera</i>	L	Su					gomme		
<i>Lannea microcarpa</i>	L	Su			X		fruit		
<i>Lannea acida</i>	L	Su			X				
<i>Daniela oliveri</i>	L	Su	X		X				
<i>Vitex doniana</i>	L	Su			x		fruit		
<i>Dalbergia melanoxydon</i>	L	Su	X		X				
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	L	Su, G	X						X
<i>Landolphia heudeulotii</i>	L	G					X		

* MU: Amélioration pour des programmes multi usages ** PFNL: produits forestiers non ligneux

4.3 Gestions des systèmes et les tendances

Dans les pays de l’Afrique de l’Ouest, la gestion forestière intègre le plus souvent à la fois la protection, l’exploitation et la valorisation du patrimoine forestier. Les aires classées (forêts classées, aires de faune, parcs nationaux) sont le plus souvent gérées par l’Etat. Cependant, une partie du domaine classé est parfois confiée à des personnes physiques ou morales pour exploitation. Au niveau décentralisé, d’autres acteurs tels que les collectivités territoriales ou les associations ou des privés peuvent avoir la gestion des forêts dans le domaine hors forêt publique (domaine protégé).

Au niveau régional, divers systèmes de conservation existent qui peuvent être regroupés selon les formes de conservation en types de conservation *in situ* et en types de conservation *ex situ*. A l’intérieur des deux types de conservation, plusieurs systèmes de gestion sont utilisés dans tous les pays de la sous région. Selon les systèmes de gestion, les critères de mise en place et de conservation des RGF sont évalués. Le tableau 2 présente la synthèse de ces évaluations par systèmes de gestion. Les formes de conservation *in situ* paraissent généralement plus difficiles à mettre en place mais avec une capacité de conservation des RGF élevée. Les types de conservation *ex situ* sont plus faciles d’installation avec cependant une capacité de conservation des RGF élevée.

Tableau 4. Evaluation des systèmes de gestion et leur contribution à la conservation des RGF

Système de gestion	Mise en place			Conservation des RGF		
	Facile	Difficile	Très difficile	Faible	Moyen	Élevée
In situ						
Forêt classées		X				X
Parc national		X				X
Réserve de faune		X				X
Réserve communautaires	X				X	
Forêts/bois sacré(e)s	X					X
Santuaire de flore	X					X
Mise en défens	X					X
Ex situ						
Périmètre de reboisement	X			X		
Parcs à bois (clônes)	X				X	
Jardins botaniques	X				X	
Arboreta	X				X	
Essais de provenances/ descendances		X			X	X
Vergers à graines	X				X	
Banque de semences			X		X	
Circa situ						
Parcs agroforestiers	X				X	

Cependant, il est à noter qu'aucune information relative au suivi et au contrôle des systèmes de gestion et de protection n'est fournie par les pays. La définition d'indicateurs pertinents pour une gestion durable des RGF est donc plus que jamais nécessaire.

Les indicateurs pour une gestion durable Plusieurs indicateurs sont utilisés pour l'évaluation des RGF dans les pays de la sous région. Cependant, l'harmonisation des méthodes de collecte reste une nécessité. En effet, étant des outils de mesure de la diversité génétique spécifique et intra-spécifique, il est nécessaire de disposer des mêmes indicateurs qui serviraient pour toute la région et ce afin de faciliter l'évaluation de l'évolution des écosystèmes au niveau régional. Les Points Focaux ont discuté et retenu les indicateurs suivants pour le suivi de l'état des ressources génétiques forestière en Afrique de l'Ouest : Indices de diversité, Richesse spécifique, Superficie des aires protégées, Etat de la régénération des espèces (taux), Aires de distribution des espèces, densité des espèces forestières, nombre de peuplements à graines identifiés, nombre de peuplement à graines sélectionnés, existence d'un système national de ravitaillement et de distribution des semences (ex. Centre de semences), l'existence d'herbier national du nombre d'échantillons collectés et d'un check-list de la flore du pays. Ces indicateurs peuvent être utilisés selon le niveau d'évaluation qui peut être l'échelle national, paysage/terroir ou écosystème.

La Richesse en espèces forestières (ou richesse spécifique) évaluée à un temps initial sert de base pour comparer le nombre d'espèces (ligneuse, herbacée) des écosystèmes à deux périodes distinctes. L'analyse floristique de ces données permet d'identifier les espèces menacées (rares, vulnérables, en voie de disparition ou disparues).

Etat de la recherche sur les RGF

La recherche sur les RGF en Afrique de l'Ouest connaît de sérieuses difficultés dues à la quasi absence ou l'insuffisance des ressources financières et humaines qualifiées et compétentes. Les activités de recherche sont essentiellement tributaires des financements extérieurs très limités dans l'espace et dans le temps. Les travaux réalisés ont porté essentiellement sur (i) la prospection et l'identification de peuplements à graines, (ii) l'évaluation de la variabilité génétique et morphologique de quelques espèces, (iii) des essais de provenances/descendances, (iv) la sélection et la mise en place de quelques vergers à graines des espèces communément plantées (voire tableau 5, ci-après), (v) quelques études sur la biologie de la reproduction et la technologie des semences et leur conservation dans certains pays.

Tableau 5: Les espèces faisant l'objet de recherche dans les pays

Espèces	Amélioration génétique et domestication				Qualité des semences disponibles			Pays impliqués dans les recherches de recherche
	Essai de provenances et descendances	Biologie de la reproduction	Biotechnologie	Propagation (sexuée et asexuée)	Sources identifiées : Peuplements	Peuplements à grains sélectionnés	Semences qualifiées: Verger à graines	
<i>Acacia raddiana</i>			X					Senegal
<i>Acacia Senegal</i>	X			X				Burkina Niger, Senegal
<i>Acacia seyal</i>	X							Burkina
<i>Acacia nilotica var tomentosa</i>	X							Burkina
<i>Acacia tortilis ssp.</i>	X							Senegal, Burkina
<i>Balanites aegyptiaca</i>	X	X						Niger,
<i>Acacia nilotica var adansonii</i>	X							Burkina Niger
<i>Acacia auriculiformis</i>								Senegal
<i>Adansonia digitata</i>	X		X					Burkina Mali, Senegal
<i>Azadirachta indica</i>	X							Senegal, Niger, Burkina
<i>Balanites aegyptiaca</i>	X							Senegal
<i>Boscia senegalensis</i>								Niger
<i>Casuarina equisetifolia</i>	X							Senegal
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	X			X	X			Burkina Côte d'Ivoire, Senegal, Niger,
<i>Detarium microcarpum</i>	X							Senegal,
<i>Khaya senegalensis</i>	X			x		X		Burkina
<i>Aphania senegalensis</i>								Senegal
<i>Landolphia heudelotii</i>								Senegal
<i>Parkia biglobosa</i>	X	X	X	X	X		X	Burkina Mali, Niger,
<i>Prosopis Africana</i>	X							Burkina Faso, Niger,
<i>Prosopis juliflora</i>	X							Burkina Niger, Senegal,
<i>Pterocarpus erinaceus</i>								Benin, Côte d'Ivoire, Mali
<i>Saba senegalensis</i>	X							Senegal
<i>Tamarindus indica</i>	X	X	X					Burkina Mali
<i>Tectona grandis</i>	X							Cote d'Ivoire, Togo, Burkina Faso

<i>Leucaena leucocephala</i>	X							Burkina Faso
<i>Faidherbia leucocephala</i>	X							Burkina Faso, Senegal
<i>Gmelina arborea</i>	X							Burkina Faso
<i>Prosopis Africana</i>	X							Burkina Faso
<i>Moringa oleifera</i>	X							Burkina Faso
<i>Glyricidia sepium</i>	X							Burkina Faso
<i>Vitellaria paradoxa</i>	X							Burkina Faso
<i>Ziziphus mauritiana</i>	X		X					Burkina Faso, Niger, Senegal
<i>Terminalia ivorensis</i>	X						X	Ghana
<i>Pericopsis elata</i>	X						X	Ghana
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	X						X	Ghana
<i>Tectona grandis</i>	X						X	Ghana
<i>Gmelia arborea</i>	X						X	Ghana
<i>cordia alliodora</i>	X						X	Ghana
<i>Terminalia spp</i>				X				Ghana
<i>Khaya ivorensis</i>				X				Ghana
<i>Ceiba pentandra</i>				X				Ghana
<i>Entandrophragma angolense</i>				X				Ghana
<i>Triplochiton scleroxylon</i>				X				Ghana
<i>Milicia sp.</i>				X				Ghana

5. Etat des Institutions, des politiques, et de la législation,

Au niveau sous régional, il existe dans tous les pays, divers textes législatifs pour la gestion des ressources forestières de manière générale. Cependant, les textes spécifiques sur l'accès et la gestion des RGF sont rares voire inexistant dans de nombreux pays. L'annexe 1 indique la situation des textes législatifs relatifs à la gestion des RGF pour chaque pays.

De nombreux pays ont également initié des politiques pour la conservation et la gestion des ressources forestières qui prennent en compte la gestion des RGF. Ainsi, des programmes et/ou des projets sont mis en œuvre qui intègre la gestion des RGF. Certains pays ont des programmes spécifiques pour la gestion des RGF que sont notamment les centres de semences, les programmes d'amélioration génétique d'espèces.

Cependant, dans de nombreux pays une faiblesse est constatée au niveau des institutions chargée de la gestion des RGF. Particulièrement, en ce qui concerne les banques de gènes et de semences, de nombreux pays ne disposent pas d'infrastructures nécessaires à leur conservation. Les quelques rares pays qui disposent d'infrastructures de conservation de semences ne disposent que seulement des dispositifs pour leur conservation à court et moyen terme.

Les rapports des pays soulignent un manque criard en ressource humaine spécialisée en RGF dans tous les pays de la sous région.

Tableau : Réseaux et collaborations sur les RGF répertoriés en Afrique de l'Ouest

Réseaux	Domaine de priorité 1)Conservation in situ; 2) Conservation ex situ; 3) Amélioration génétique et and domestication; 4) Partage des information 5) Politiques régionales 6) Financement et Appui techniques	Ben	Bur	Gha	Mal	Nig	Sen	
Nouveau partenariat sur le développement de l'Afrique (NEPAD)	5,6	1	1	1	1	1	1	
Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	5,6	1	1	1	1	1	1	
l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	6	1	1	1	1	1	1	
Comité Inter-Etats de Lutte conte la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)	6		1	1	1	1	1	
l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG)	6		1					

l'Autorité du Bassin du Niger (ABN)			1		1	1		
l'Autorité de mise en valeur des Bassins des Voltas (ABV)	6		1	1				
Genetic Resources Network for West and Central Africa (GRENEWCA)				1				
African Forest Research Network (AFORNET)							1	
Association des Botanistes de l'Afrique de l'Ouest								
Council for Scientific and Industrial Research (CSIR)				1				
Conférence des Responsables de la Recherche Agricole (CORAF)		1	1	1	1	1	1	
International Neem Net work			1				1	
SAFORGEN		1	1			1	1	
PROTA			1	1				

Deuxième partie : Les besoins et les priorités en Afrique de l'Ouest

1. Information et Connaissances des Ressources Génétiques Forestières

Les rapports nationaux sur l'état de la situation des RGF ont mis en exergue les importantes potentialités dont disposent les pays de la sous région Ouest africaine. La distribution des espèces et de leurs populations à l'intérieur de la région, est la résultante des influences du climat passé et présent, de la poussée démographique et des pratiques anthropiques. Il ressort des rapports nationaux que l'état des connaissances sur les RGF reste limité et que cet état de fait est même aggravé par un accès difficile aux informations existantes. Au regard des faiblesses relevées, des besoins et des priorités ont été dégagés lors des travaux de l'atelier régional sur les RGF afin d'améliorer l'état des connaissances et l'accès aux informations sur les RGF :

- . Faire l'inventaire Les savoirs traditionnels sur l'utilisation et la gestion des espèces forestières en vue d'améliorer les connaissances sur les espèces et prendre en compte la dimension ethnobotanique.
- . Renforcer les capacités et la gestion des herbiers pour qu'ils jouent efficacement leur rôle de support pour la recherche, l'éducation et la connaissance des espèces.
- . Améliorer l'accès aux informations sur les RGF par la mise en place d'une base de données régionale qui faciliterait le stockage et l'accès aux informations, botaniques et ethnobotaniques des espèces forestières de la région.

Afin de se focaliser sur les priorités régionales en matière de gestion et de conservation des RGF, une liste d'espèces a été discutée et adoptée en fonction des zones phytogéographiques de la sous région Ouest africaine (tableau 6).

Tableau 6: Liste des espèces considérées prioritaires au niveau régional tenant compte de la fréquence de priorisation par les pays

Eco-zones	Espèces	Pays
Zone sahélienne	<i>Acacia nilotica</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria
	<i>Acacia senegal</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria
	<i>Ziziphus mauritiana</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali
	<i>Balanites aegyptiaca</i>	Burkina Faso, Senegal, Tchad, Niger
	<i>Faidherbia albida</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad
Zone soudanienne	<i>Adansonia digitata</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Nigeria, Benin, Nigeria
	<i>Anogeissus leicarpa</i>	Burkina Faso, Ghana, Niger, Mali, Nigeria, Benin, Nigeria,
	<i>Azadirachta indica</i>	Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Benin, Ghana, Nigeria
	<i>Borassus aethiopum</i>	Senegal, Niger, Nigeria
	<i>Diospyros mespiliformis</i>	Ghana, Niger, Tchad
	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad,
	<i>Khaya senegalensis</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Benin
	<i>Parkia biglobosa</i>	Burkina Faso, Mali, Tchad, Senegal, Niger
	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Burkina Faso, Ghana, Mali, Senegal,
	<i>Tamarindus indica</i>	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Benin, Ghana
	<i>Vitellaria paradoxa</i>	Burkina Faso, Senegal, Mali, Tchad, Nigeria, Benin, Ghana
	<i>Ziziphus mauritiana</i>	Burkina Faso, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Ghana
Zone guinéenne	<i>Acacia auriculiformis</i>	Ghana, Benin
	<i>Anacardium occidentale</i>	Ghana
	<i>Berhautia senegalensis</i>	Ghana
	<i>Cordyla pinnata</i>	Ghana
	<i>Garcinia kola</i>	Ghana
	<i>Mansonia altissima,</i>	Ghana
	<i>Tectona grandis</i>	Ghana, Benin,

2. La Conservation des Ressources Génétiques Forestières

La conservation des Ressources Génétiques Forestières est mise en œuvre en appliquant les deux grandes méthodes que sont la conservation *in situ* et la conservation *ex situ* (Arbez 1987 ; Palmberg 1987). Au niveau de la région Ouest africaine, toutes les deux formes existent dans tous les pays sous plusieurs formes.

En matière de conservation les principales contraintes rencontrées par les pays au niveau régional sont :

- L'inexistence d'infrastructures et d'équipements adaptés (chambres froides et vitrophèques essentiellement) pour la conservation à long terme ;
- L'insuffisance des compétences en matière de gestion des ressources génétiques ;
- Le déficit de communication avec les populations à la base à propos du transfert des compétences de gestion des ressources biologiques sans formation préalable des acteurs à cette gestion ;
- L'intégration insuffisante de la conservation de la biodiversité dans les activités structurantes telles que l'agriculture et l'élevage et dans les stratégies de développement économiques ;
- L'insuffisance des connaissances sur l'état des ressources, par exemple la diversité spécifiques. Les aires de distribution des espèces etc.

La conservation *in-situ*

En matière de conservation *in situ* on distingue les aires classées (réserves de faunes, forêts classées, les parcs nationaux etc.), les réserves naturelles (bois sacrés,...), les sanctuaires de flores, les mises en défens etc. La plupart des classements de ces forêts a été fait avant les indépendances de ces pays.

Les superficies des forêts du domaine forestier permanent représentent 44 % des superficies forestières de la région en 2010.

Au niveau sous régional les besoins et priorités sont les suivants :

- Prendre en compte les mesures de conservation *in situ* dans les programmes nationaux et régionaux de gestion des ressources forestières et de restauration des terres dégradées;

- Documenter la contribution des différents systèmes nationaux de conservation et de gestion in situ des ressources forestières à la conservation des RGF ;
- Améliorer les connaissances sur les biologies et écologies de ces espèces en vue de définir un minimum de normes techniques pour la durabilité de leur conservation.

La conservation *ex-situ*

La conservation *ex-situ* est la conservation de populations ou d'éléments génétiques (semences, boutures, pollen, tissus) en dehors du lieu naturel où ils se trouvent pour les conserver dans des sites plus favorables (Nanson 1998). Les principaux types de conservation *ex-situ* sont les banques de gènes (semences, tissus, pollen), les plantations conservatoires, les essais multi-locaux de provenances descendances, les jardins botaniques, les arboreta et les herbiers.

En matière de conservation *ex-situ* les besoins et priorités qui se dégagent pour la région sont :

- Développer un réseau de conservation de matériel génétiques (semences, clones, échantillons d'herbier..)
- L'appui des différents pays pour l'acquisition et ou la réhabilitation des infrastructures de conservation (banques de gènes, laboratoires,...) et la dotation d'équipements adéquats,
 - La formation du personnel technique (recherche et développement),
 - Le renforcement de la coopération régionale et internationale en matière de gestion des ressources génétiques forestières

3. Gestion et utilisation durables des Ressources Génétiques Forestières

La contribution des RGF à la satisfaction des divers besoins (alimentaires, sanitaires, énergétiques etc.) et à l'amélioration des revenus des populations tant rurales qu'urbaines a été relevée dans l'ensemble des rapports nationaux. Un nombre important de commodités et de services environnementaux dérivant des espèces forestières a été répertorié, il s'agit notamment des fruits et légumes feuilles

alimentaires, du fourrage, des plantes médicinales, de la gomme, des huiles végétaux. Ces commodités contribuent à des degrés divers aux économies des Etats et sont à n'en pas douter le témoignage de leur importance pour les pays. Cependant des facteurs tels que la démographie galopante, les actions anthropiques, la péjoration climatique, les méthodes inappropriées de gestion et de conservation des ressources forestières ont contribué à la réduction voire la disparition de certains habitats et de manière générale à une dégradation accélérée de ces ressources naturelles.

D'où la nécessité de dégager des besoins et des priorités pouvant contribuer à une gestion durable des systèmes forestiers et agroforestiers tout en améliorant la contribution des RGF à la sécurité alimentaire dans les pays de la sous région.

- Délimiter des régions de provenance au niveau national et, si possible, cohérentes au niveau régional
Si ces régions de provenance sont établies à l'échelle régionale, cela permettrait de préciser plus facilement les zones d'utilisation en cas d'échange régional. Cela permettrait également d'optimiser les programmes d'amélioration génétique à l'échelle régionale. Cette structuration du territoire pourrait également faciliter les actions de conservation des espèces à l'échelle de leur aire naturelle.
- Mettre en place et/ou renforcer les centres/unités de semences forestières dans les pays et encourager une bonne collaboration entre eux en vue d'améliorer l'accès aux semences de qualité
- Développer/promouvoir le développement d'un système d'approvisionnement et de distribution de semences forestières au niveau national et régional en vue de satisfaire les besoins du développement et de la recherche en mettant à profit le Plan de Convergence sur les forêts des états de l'Afrique de l'Ouest.
- Impliquer les populations locales dans la gestion des RGF dans les entités forestières et les parcs agroforestiers
- Développer un guide / canevas pour l'inventaire et la gestion des PFNL dans le cadre de la gestion durable des RGF.
- La contribution des PFNL au bien être des populations rurales et à l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest a été soulignée dans l'ensemble des rapports nationaux sur l'Etat des RGF. Les participants à l'atelier régional ont en conséquence recommandé que les politiques de développement et de gestion des RGF prennent particulièrement en compte la dimension PFNL de manière à garantir une utilisation durable de ces ressources.

4. Recherche et amélioration génétique des arbres

Sahel zone									
Acacia nilotica	x	x					x		Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria
Acacia senegal	x	x	x	x			x	x	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria
Ziziphus mauritiana							x		Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali
Adansonia digitata	x		x	x	x	x			Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Nigeria, Benin, Nigeria
Balanites aegyptiaca							x	x	Burkina Faso, Senegal, Tchad, Niger
Faidherbia albida	x	x			x		x	x	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad
Sudan zone									
Parkia biglobosa	x	x	x	x			x		Burkina Faso, Mali, Tchad, Senegal, Niger
Tamarindus indica			x	x			x	x	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Benin, Ghana
Vitellaria paradoxa	x		x	x	x		x	x	Burkina Faso, Senegal, Mali, Tchad, Nigeria, Benin, Ghana
Khaya senegalensis	x		x	x			x	x	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad, Nigeria, Benin
Eucalyptus camalduelensis				x			x	x	Burkina Faso, Senegal, Niger, Mali, Tchad
Guinean zone									
Terminalia ivoriensis				x			x	x	Ghana, Nigeria
Allanblackia parviflora				x			x	x	Ghana
Tectona grandis				x			x	x	Benin, Ghana, Nigeria
Triplochiton				x			x	x	Ghana,

- a) Information sur l'écologie et la biologie (aire naturelle de distribution, taxonomie, génécologie, phénologie)
- b) Collection de matériel génétique (semences, échantillons d'herbier) pour évaluation
- c) In situ (Etude des populations naturelles)
- d) Ex situ (essais de provenance et de descendance)
- e) In situ
- f) Ex situ
- g) Production de semences
- h) Sélection et amélioration génétique

5. Institutions, Politiques, Renforcement des capacités

Les rapports nationaux des pays ont identifiés des besoins et priorités qui prennent en compte aussi bien les besoins nationaux des pays mais aussi des besoins régionaux afin d'améliorer et/ou développer des politiques et d'améliorer les capacités des institutions et des ressources humaines.

En matière d'outils législatifs de gestion des RGF, les priorités régionales sont principalement :

- La nécessité d'élaborer des lignes directrices en vue de l'intégration de la dimension gestion durable des RGF dans les politiques et législations nationales forestières.
- Définir un mécanisme régional de mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources et le partage juste et équitable des avantages en relation avec les RGF.
- Renforcement des herbiers nationaux et promouvoir leur mise en réseau enfin d'améliorer la connaissance des espèces
- Renforcement de capacité en génétique forestières
- Prendre en compte les préoccupations en matière de
- Renforcement des capacités en RGF (visites d'échanges, formation de recyclage, etc),
- Renforcement de capacités des techniciens en gestion et utilisation des RGF.
- Organiser des formations avec l'appui des centres et de structure de recherche d'excellence sur des thématiques telles :
 - Récolte et gestion des peuplements semenciers
 - Conservation et technologie des semences
 - Certification et distribution des semences
 - Techniques de multiplication des arbres et de gestion des pépinières
 - Etude de la diversité et amélioration des arbres

Ces formations peuvent être réalisées avec l'appui de l'expertise présente dans les centres semenciers existants. Pour les pays qui ne disposent pas de centre de semences forestières, cet appui se traduirait par la mise en place et l'équipement techniques de ces centres et pour ceux qui en disposent déjà, il s'agira de renforcer les infrastructures existantes. Les recommandations en matière de formation sont :

6. Législation, Accès et Partage des Avantages

- Réglementer la circulation du matériel végétal dans la région de l'Afrique de l'Ouest tenant compte des standards de traçabilité et de qualité requis pour les semences forestières
- Élaboration/mise à jour de catalogue national (dans les pays) et régional sur les matériels de base

- Intégrer les préoccupations en matière de RGF dans les réglementations nationales et régionales en matière d'Accès et Partage des Avantages sur les Ressources Génétiques.
- Intégrer les préoccupations en matière de gestion durable des RGF dans les réglementations nationales et régionales en matière de Biosécurité.
- Intégrer les préoccupations en matière de RGF dans les réglementations nationales et régionales sur les domaines forestiers.
-

7. Coopération régionale

Le développement et la mise en place de mécanismes de collaboration régionale et internationale ont été identifiés comme faisant partie des besoins prioritaires en Afrique de l'Ouest. Les principales recommandations formulées pour faire face à cette préoccupation sont les suivantes :

- Coordination des actions en vue d'une meilleure connaissance des régions de provenances et de l'aire de répartition des espèces à l'échelle de la région Ouest Africaine;
- L'harmonisation des réglementations en matière de gestion et d'utilisation des RGF (échange de matériel végétal eg semences) par exemple, l'harmonisation de la présentation du catalogue national ;
- La coordination des travaux d'amélioration génétiques à l'échelle nationale et régionale à travers une redynamisation des réseaux existants et/ou la mise en place de réseaux répondant à des besoins de thématiques spécifiques (réseau espèce, réseau sur une thématique de recherche);
- Le développement d'un programme régional d'amélioration génétique des espèces d'intérêt commun ;
- Faciliter l'accès à l'information sur les disponibilités en graines et sur l'origine des lots (régions de provenances) ;
- La capitalisation des acquis au niveau régional sur les RGF ;
- L'institution d'un cadre de concertation sur la collecte et la gestion du matériel génétique forestier au niveau régional ;
- L'élaboration d'une stratégie régionale de gestion et de conservation des RGF.
- Plan de convergence sur les forêts des états de l'Afrique de l'Ouest en cours d'élaboration constituent une opportunité pour renforcer la collaboration entre les institutions chargées des RGF et améliorer la prise de conscience sur l'importance des RGF dans la réalisation des programmes de reforestation. Il a donc été recommandé que des actions soient entreprises dans ce sens tant par les pays que par les institutions partenaires concernées.

Conclusion

La contribution significative des RGF à la satisfaction des besoins socio-économiques des populations et aux économies des Etat est unanimement reconnue par tous. De nombreuses actions pour leur gestion et leur conservation ont été entreprises avec des résultats quelquefois mitigés dans tous les pays de la sous région. L'atelier sous régional sur les RGF en Afrique de l'Ouest a reconnu les efforts des pays pour la préservation de ce patrimoine. La nécessité de conjuguer les efforts de gestion et de conservation à l'échelle régionale a été également unanimement reconnue comme pouvant contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gestion durable des RGF.

Les besoins et priorités qui se dégagent peuvent être résumés comme suit :

- Améliorer les connaissances sur l'état des RGF de la région et faciliter l'accès aux informations à travers notamment le renforcement et ou le développement de bases de données nationales et régionales;
- Le renforcement et le développement d'infrastructures adéquates pour faciliter la conservation et l'approvisionnement des programmes et projets de reforestation en en semences de qualité dans les pays de la région;
- Le renforcement des programmes de recherche sur les RGF dans la région en favorisant une approche régionale et une standardisation des méthodes d'évaluation, d'amélioration génétiques et de conservation;
- le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en vue d'améliorer le développement, et la gestion des RGF en privilégiant la collaboration institutionnelle à travers notamment des réseaux thématiques de recherche et de gestion de l'information;
- le développement d'une coopération sous régionale dans le domaine des RGF en s'appuyant sur les organisations existantes comme la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA;
- Développer et renforcer les programmes de recherche en **domestication et bio-prospection** en vue d'améliorer la contribution des RGF à l'économie des pays et au développement des communautés locales.
-

Références

FAO (2001). State of Forest Genetic Resources in Sahelian and North-Sudanian Africa & Regional Action Plan for their Conservation and Sustainable Use. Forest Genetic Resources Working Papers, Working Paper 2. Forest Resources Development Service, Forest Resources Division. FAO, Rome.

FAO (2010). Evaluation des ressources forestières mondiales 2010. Rapport principal. Etude FAO: Forêts n°163. ISSN 1014-2894.

Palmberg C. (1987). Conservation of genetic resources of woody species. In “Simposio sobre Silvicultura y Mejoramiento Genetico, CIEF, FAO, Buenos Aires, 6-10 Apr. 1987”, pp. 1-18. FAO, Rome.

Thiombiano A. & Kampmann D. (eds), 2010: Atlas de la biodiversité de l'Afrique de l'Ouest, Tome II: Burkina Faso. Ouagadougou & Frankfurt/Main. 592 p, ISBN 978-3-981-3933-1-6.

White, F. (1983b) Vegetation of Africa. The vegetation of Africa, a descriptive memoir to accompany the UNESCO/AETFAT/UNSO vegetation map of Africa, *UNESCO, Natural Resources Research*, **20**, 1-356.

FAO (2012). Guide lines for preparing the regional synthesis on the State of the World Forest Genetic Resources. 13 P

Annexe : Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Pays	Adresse
1.	OUADBA Jean-Marie	Burkina Faso	CNRST BP 7047 Ouagadougou, Burkina Faso
2.	SANOGO Sidi	Mali	Unité semences centre de recherche Sikasso, Mali
3.	BOJANG Foday	Ghana	FAO Regional Office for Africa, Accra, Ghana
4.	NIKIEMA Albert	Italie	Viale Delle Terme Di Caracalla 00153 Rome, Italie
5.	BA Momar Mbaye	Sénégal	Agence Nationale Grande Muraille Verte, Senegal
6.	COULIBALY Haoua	Mali	Direction Nationale des Eaux et Forêts Ouagadougou
7.	MAISHAROU Abdou	Niger	Grande Muraille Verte, Niamey
8.	LOMPO Djingdia	Burkina Faso	CNSF/MEDD Ouagadougou
9.	COULIBALY Kouloutan	Mali	Direction Nationale des Eaux et Forêts
10.	PODA W. Célestin	Burkina Faso	UICN National
11.	SAWADOGO Bobodo Blaise	Burkina Faso	SP/CONEDD
12.	AWOKOU Simon	Bénin	Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
13.	SINA Sibidou	Burkina Faso	Point Focal RGF/CNSF

N°	Nom et Prénoms	Pays	Adresse
14.	OUEDRAOGO Moussa	Burkina Faso	CNSF
15.	NGANJE Martin	Burkina Faso	UICN Régional
16.	RAMAMONJISOA Lolona	Madagascar	BP 5091 101 Antananarivo
17.	JACQUES Dominique	Belgique	WBI – SPW – DGO3
18.	DAMPHA Almani	Ethiopie	African Union Commission
19.	DIALLO Ismaïla	Sénégal	Point Focal RGF
20.	OUEDRAOGO Oumarou	Burkina Faso	Université Ouagadougou
21.	BOUILLON Pierre	France	Ministère français de l’Agriculture et de la Forêt
22.	EMECHETA Emmanuel Chukwugekwu	Nigéria	Federal Ministry of Environnement, Abuja
23.	BERRAHMOUNI Nora	Italie	Via delle Terme di Caracalla, Rôme
24.	DOULKOM Adama	Burkina Faso	Directeur des Forêts
25.	ADDA Maman	Niger	CNSF/MH/E BP 578
26.	BALMA Didier	Burkina Faso	Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation
27.	OUEDRAOGO Moussa	Burkina Faso	CNSF
28.	ZEBA Idrissa	Burkina Faso	NATURAMA
29.	OBIAW Edward	Ghana	Forestry Commission P.O Box 1457 Kumasi